

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASLS

Samedi 13 décembre 2025

1) Validité de l'assemblée :

Pour valider l'AG, il est procédé au contrôle des pouvoirs et à l'appel des votants présents. Nous avons 375 membres votants, le quorum est de 50 votants. Nous avons 26 présents dans la salle et 65 pouvoirs validés, soit 91 votants. Le quorum étant atteint la séance commence à 14h15.

M. Bertrand HOUEL, président, remercie l'ensemble du conseil d'administration pour son implication dans la vie de l'association et dans la gestion au quotidien des tâches administratives et de l'animation des activités.

Il présente ensuite chaque membre présent du conseil d'administration ainsi que les activités dont il/elle est responsable.

Président : M. Bertrand HOUEL

Trésorier : M. Richard SILVA RAMOS

Secrétaire : Mme Cécile ROGER-CHEVALIER

Autres membres du C.A. : Christophe LUX, Jean-Christophe PAPIN, Carole GILOT, Aurore GARNIER, Magalie RENAULT, Jean-Charles BENAY, Caroline BRUANDET, Laurence BALLERAS

2) Rapport moral du Président :

2.1 Le point sur les adhésions :

- 2025-26: 504 adhésions pour 432 adhérents au 7/11/2025
- 2024-25: 512 adhésions pour 445 adhérents
- 2023-24: 479 adhésions pour 437 adhérents
- 2022-23 : 501 adhésions pour 428 adhérents
- 2021-22 : 467 adhésions pour 408 adhérents
- 2020-21: 410 adhésions pour 367 adhérents
- 2019-20: 516 adhésions pour 451 adhérents
- 2018-19 : 568 adhésions pour 498 adhérents
- 2017-18 : 618 adhésions pour 526 adhérents

Pour la saison 2024-2025, sur les 445 adhérents on compte

112 hommes (25%) et 333 femmes (75%)

123 enfants de -16ans (27%) et 322 adultes de plus de 16 ans (73%)

184 Sarmates (41,3) et 261 extérieurs (58,7%) (43 communes différentes)

2.2 Le point sur les activités :

Nous avons cette année 42 cours collectifs et individuels par semaine :

- 16 cours de danse : Break Dance, Modern' Jazz, Heels Dance, Contemporain et Création Chorégraphique, Afro Dance, Jazz Broadway, Jazz
- Les cours individuels de musique piano et guitare (1/2h) : 7 de piano,
- Les activités extérieures : course à pied (3 séances/semaine), marche nordique (1 à 2 séances/semaine).
- cours de gym
- cours de yoga et Pilates
- sport collectif : volley
- sport de raquette : tennis de table

L'ASLS propose 16 activités différentes à partir de 18 mois avec baby gym jusqu'aux septuagénaires en gym douce...

Arrêt de la Baby Gym en cours d'année, manque d'adhérent
Transformation du cours de GR en Gym Artistique
Nouveau cours de Jazz animé par Emma Brulé

2.3 Les professeurs :

15 professeurs sont actuellement en activité dont 8 en tant que salariés CDI, et 7 à titre de prestataire (afro danse, gym, break danse, Pilates, Yoga, Jazz Broadway)

Nouveaux professeurs :

- 1 salarié Fitness et Musculation, Baby Gym et Gymnastique Artistique (Benoit Benicourt)
- 1 salarié piano (Arnaud Kérébel)
- 1 prestataire Yoga (Géraldine Marcade)
- 1 prestataire Afro Dance (Chris Nduengoso)

Départs de professeurs :

- 1 prestataire Fitness et Musculation et Step (Théophraste Ngefeu)
- 1 prestataire Afro Dance (Assai Samba)
- 1 professeur Piano (Nicolas Ramassamy)

2.4 Les bénévoles :

Les sections fonctionnent grâce à de nombreux bénévoles que nous remercions :

Volley-ball : 3 personnes

Course à pied : 1 personne + 2 ou 3 occasionnelles

Marche nordique : 7 personnes

Cabaret : 1 personne

Tennis de table : 3 personnes

Multisport : 2 personnes

Aux bénévoles cités ci-dessus, nous avons pu compter sur un nombre important de bénévoles occasionnels qui ont animés nos manifestations (forum, gala de danse, Nordique Francilienne)

Remarque : Cette année de cours a été marquée par des travaux à la grange (local rangement matériels, wc, cuisine) qui ont nécessité du perçage de mur, engendrant beaucoup de poussière et de la manutention des matériels

Nous avons pu donner toutes les séances des différentes activités se déroulant à la grange en organisant les cours à la salle Paul Blot quand c'était possible (horaires et nombre d'adhérents) ou dans la grange avec de nombreuses protections. Les compétitions de tennis de table ont pu se dérouler normalement suivant le calendrier prévu initialement.

Chacun des acteurs a joué le jeu (artisans et maître d'œuvre, personnel de mairie, et adhérents des activités)

Un grand merci aux personnels communal pour toutes les actions de nettoyage qui nous ont permis de pratiquer les activités dans des conditions presque normales.

2.5 Les manifestations passées :

Forum des associations : Avec la mise en place des inscriptions par internet, nous avons moins de personne qui se déplacent le jour du forum

Organisation de la Nordique Francilienne :

Cette manifestation s'est déroulée le dimanche 6 avril en collaboration avec le comité Ile de France de la FNSMR. Compte tenu de l'indisponibilité de la grange, nous avons transféré les départs et arrivées, ainsi que la restauration sur le stade de Sermaise.

Nous avons proposé 3 parcours de marche nordique sur la commune (8, 13 et 20 km).

L'ASLS au travers des adhérents de la section de marche nordique s'est chargée de la création des parcours, du fléchage et de la sécurité le jour J et d'une partie de l'administratif. Nous avons proposé une restauration restreinte (café au départ, ravitaillement en eau et solide sur le parcours, sandwich à l'arrivée). Nous avons pu compter sur la participation de 20 bénévoles de l'ASLS sur le samedi après-midi et dimanche matin

Cette manifestation a réuni 205 marcheurs nordiques. Les retours ont été très positifs tant sur l'organisation que sur la beauté des parcours. Il faut dire que ce jour-là, nous avons eu un magnifique soleil. En marge de ces parcours, nous proposons des échauffements collectifs et une initiation au Nordic Yoga. La grande nouveauté cette

année, nous avons proposé un petit parcours de Nordic Walk (marche nordique + tir Laser). L'accueil de cette nouveauté a été mitigé car il a été difficile de faire bouger les marcheurs après leur parcours. Néanmoins, nous avons pu faire 5 runs de 4. Il est à noter que nos élus se sont prêtés avec bonne humeur et enthousiasme à ce petit exercice. Un grand merci à tous les bénévoles et à Caroline qui a coordonné cette manifestation.

Gala de danse :

Organisation sur 3 représentations, vendredi soir 20 juin, samedi 21 juin à 14h et à 20h30 au théâtre de Bligny dans le centre hospitalier.

Le choix de ces dates a soulevé beaucoup de contestations. C'est vrai qu'une autre grande manifestation, la fête de la musique était organisée à Sermaise le samedi 21 juin. Nous avons fait des propositions à nos professeurs et danseurs pour éviter d'avoir en même temps ces 2 manifestations (séances décalées sur la matinée du samedi pour libérer la soirée du samedi soir). Ces propositions n'ont pas été retenues et nous sommes revenus à un horaire traditionnel en acceptant les conséquences (mécontentements des membres de l'association qui organise la fête de la musique).

Cette manifestation a nécessité une grosse organisation et une importante logistique du fait que nous ne connaissions pas les lieux et que surtout nous n'avions pas de vestiaire et buvette en dur. Il a fallu tout créer avec l'installation des barnums et organiser de la cohabitation entre les groupes de danseurs pour les vestiaires. Nous avons demandé la contribution de la mairie et d'autres associations de Sermaise pour le prêt de matériel (tables et chaises) et de barnums et surtout nous avons pu compter sur les bénévoles et le personnel de la mairie de Sermaise pour la manutention. Cette organisation a sollicité du monde pendant 4 jours entre les représentations, le montage et le démontage des installations.

Néanmoins, c'était un chouette gala de danse dans un autre contexte, dans une autre ambiance...(comprendra qui veut) et il y avait un petit brin de champêtre dans ce magnifique cadre.

Les spectateurs étaient super bien installés et nos danseurs et danseuses se sont donnés à fond pour offrir des belles prestations.

Juste une remarque, nous sommes toujours un peu juste en bénévoles (25 personnes) pour la taille de cette manifestation.

Merci aux différents professeurs... et à leurs élèves, à tous les bénévoles, à Magalie, Aurore et Cécilou pour leurs rôles de chef d'orchestre et à Carole pour sa mission de coordinatrice des groupes le jour J (rôle pas facile).

Encore merci pour vos investissements, c'était un super gala tant par l'organisation que par la qualité des prestations.

Randolune :

Pas de Randolune cette année.

Les travaux à la grange ne nous permettaient pas d'organiser cette manifestation de façon traditionnelle avec un repas à la fin de la marche.

Nous avons réfléchi à d'autres endroits sous une autre forme ou à ne faire qu'une marche simple mais rien n'a vraiment fait l'unanimité et on a préféré sauter une année.

Tournoi tennis de table et participation de la section tennis de table à la fête de la Saint Georges

Pas d'organisation en raison des travaux

Audition de musique :

Cette manifestation s'est déroulée le samedi 17 mai à la maison des associations.

Les élèves ont présenté leur travail de l'année aux parents et amis (environ 15 personnes dans la salle. Chacun a pu apprécier le travail et les progrès des élèves.

A la suite de leurs prestations, l'ASLS a proposé un pot de l'amitié autour de boissons et de cakes préparés par Carole

Initiation tennis de table pour les classes de l'école élémentaire de Sermaise :

Sur 2 demi-journées en décembre (2 et 9), nous avons accueilli les 4 classes de l'école élémentaires de Sermaise.

Nous avons installé les tables à la grange et sous les conseils des 5 animateurs, les enfants ont pu taper leur première balle.

A la fin de chaque séance, nous avons fait une photo des groupes et les enfants sont tous repartis avec une balle souvenir de cette animation.

Merci à tous les animateurs et à Michel qui a organisé ces journées avec le directeur d'école.

Participation à divers manifestations :

On a eu d'autres organisations non estampillées ASLS mais organisées par des activités ASLS comme des participations à des courses (Trail de Dourdan et Trail de Rochefort (diagonale des Yvelines))

2.6 Les manifestations 2025/2026 :

Dimanche 12 Avril : organisation d'une manifestation de Marche Nordique, Nordic Francilienne en collaboration avec la CRSMR. Lieu de départ, la grange de Sermaise

Du 20 au 24 juin : sortie Marche Nordique à Mullerthal au Luxembourg

Gala de danse :

Les dates retenues sont le vendredi 19 juin 2026 et samedi 20 juin 2026 au centre culturel de Dourdan. Ca s'annonce difficile et couteux.

Randolune : Pas d'organisation cette année, les dates de pleines lunes sont le we de Pâques (6 avril) et we du 1^{er} mai ou 8 mai. De plus, il y a déjà 2 manifestations sur le même principe organisé sur la commune

Audition musique date à prévoir avec les élèves et leur professeur

Tournoi de tennis de table prévu fin juin 2025

Nous profitons de cette Assemblée générale pour adresser nos remerciements à la mairie de Sermaise qui au-delà de l'important soutien financier, met à disposition gratuitement les différents locaux communaux dans lesquels se déroulent les activités : la Grange, la salle informatique, la salle Paul Blot, la maison des associations.

Nous remercions la municipalité de Roinville pour le prêt de la grange de Mallassis les mardis de la saison prochaine pour le cours de Zumba.

Nous remercions également l'Intercommunalité qui met gracieusement à disposition le gymnase Michel Audiard pour l'activité Volley et le stade Maurice Gallais pour la course à pied.

3) Bilan financier

3.1 Le compte de résultat :

Pour la saison 2024-2025, le montant total des charges est à 88 869€ pour un montant prévu de 88 700€. Le montant total des produits est de 86 477€ pour un montant prévu de 82 200€. Les intérêts de notre Livret A s'élèvent à 2041€.

Le compte de résultats montre donc un léger déficit de 348,67€, pour une prévision à l'équilibre.

Les charges de personnel (salariés et prestataires d'activités), pour un montant d'environ 61 267€ représentent 69% de nos dépenses. Soit 3% de moins que l'an passé.

Les produits comprennent essentiellement les cotisations des adhérents, la subvention de la mairie, de la FNSMR. Les cotisations pour 65 054€ représentent 75% des recettes. Les cours ont été bien remplis.

La FNSMR nous a accordé 400€ de subventions pour les ballons de volley et la piste de Thumbling pour les enfants à la Gym.

La mairie de Sermaise nous a accordé une subvention de 4 600€. La mairie de Roinville a pris en charge le coût des adhésions des habitants de Roinville, soit 34 personnes en 2023 et 40 personnes en 2024.

Le Gala de danse a pu avoir lieu au théâtre de Bligny, le montant de la location de la salle était de 3 552 (pour mémoire la salle de Dourdan était de 2224€).

Nous avons reçu 526 spectateurs (560 l'année précédente) pour une recette de billetterie de 5 988€ (200€ de moins que l'année précédente). Le bénéfice de la buvette est de 782€ . La captation nous a coûté 1260€.

Au final on termine le Gala avec un déficit de 2 571€.

3.2 Le bilan :

Le bilan, total Actif et Passif, est équilibré à hauteur de 82 039,43€.

Le nouveau fond propre de l'association est de 61 878,30€.

Au niveau des autres comptes débiteurs, nous avons pour 14 679€ les demandes d'inscriptions en ligne pour la saison 2024 2025

Dans les comptes financiers, nous avons 59 000€ sur le livret A et il apparait également le compte en ligne de l'ASLS pour 3 590€ qui correspond aux paiements effectués par carte bleue au mois d'Août 2025 pour les inscriptions en ligne.

Concernant les comptes de tiers, il nous reste comme tous les ans les charges du mois d'Août à régler. Nous avons dans les produits constatés d'avance pour 18 662€ les demandes d'inscriptions en ligne pour la saison 2025 2026.

3.3 Le bilan par activité :

Activités	Bilan 2019	Bilan 2020	Bilan 2021	Bilan 2022	Bilan 2023	Bilan 2024	Bilan 2025
Danse Jazz	-6115	-5501	-4348	-472	-1702	-91	-1275
Danse Break	61	-1681	-1170	-315	280	-747	-492
Danse Autres danses	-1338	639	2706	1053	-1001	3483	1113
Gymnastique adultes	-800	211	-1789	2722	449	-1643	-1658
Gymnastique enfants	-1080	-1563	1183	-641	1392	1192	-237
Marches et courses	2760	3167	3149	3029	3093	3309	1942
Volley Tennis Table	1030	1438	392	1298	767	1730	2311
Musique	1049	-4131	-1148	-160	-312	-1580	-854
Total	-4433	-7421	-1025	6514	2966	5653	850

Au global l'activité danse présente un léger déficit de 654€.

La gymnastique adulte est en déficit de 1658€ comme l'an passé. Pour la saison en cours nous avons augmenté de 10€ le tarif de tous les cours de gym adultes.

La gymnastique enfant est en très léger déficit de 237€.

Les activités de Course à pied et de Marche Nordique restent à l'excédent de 1942€ grâce aux nombreux bénévoles qui animent ces activités.

Pour le Volley et le Tennis de Table, le niveau d'activité est en augmentation avec un excédent de 2311€. Les effectifs du Volley ont fortement augmenté et cela se confirme pour cette année aussi.

Trois équipes de Tennis de Table ont été engagées en compétition Ufolep. Pas de tournoi de tennis de Table l'an passé pour cause de rénovation de la grange.

Côté Musique le déficit a diminué de moitié. La subvention de la mairie de Sermaise de 2795€ pour nos 11 élèves Sarmates nous permet de maintenir cette activité.

3.4 Le budget prévisionnel :

Le budget prévisionnel est présenté à l'équilibre.

Le budget du Gala 2026

Je vais commencer par un focus sur le budget du Gala pour 2026 car cela contraint quelque peu les autres activités de l'association.

Nous prévoyons d'organiser le Gala de danse les 19 et 20 Juin 2025 à Dourdan, avec une recette de spectacle de 7 100€ et une recette de buvette de 1 000€. La location du centre culturel nous coûtera 2 300€ sans le matériel Son et lumière qui sera utilisé pour la fête de la musique de Dourdan. Le devis pour le Son et la lumière s'élève à 8 000€, ce qui « plombe » notre budget qui affiche un déficit prévu de 5 400€.

Budget Gala	Budget 2026			Réalisé 2025		
Achats pour revente (boissons, alimentation)	700	0		675	0	
Costumes et matériel	3 400	0		3 405	0	
Divers	600	0		565	0	
Demande subvention mairie Sermaise		1 000				
Dons Programmes Gala	0	300		0	238	
Entrées gala	0	7 100		0	5 988	
Location salle	2 300			3 552		
Son et lumière	8 000	0		1 885	0	
Ventes boissons/alimentation	0	1 000		0	782	
Ventes DVD et petits matériels		200			502	
	15 000	9 600	-5 400	10 181	7 609	-2 572

Pour diminuer le déficit prévu, nous avons acté en réunion de bureau d'une augmentation du prix de tous les billets de 2€ et de ne pas faire appel à un prestataire pour la captation (1200€ en 2025).

En 2024, nous avons un bénéfice de 1912€ dont 850 de subvention de la FNSMR. En 2023 le bénéfice était de 1385€.

On constate donc une nette dégradation des comptes concernant l'organisation du Gala du essentiellement à la location de la salle pour organiser le Gala.

Mon point de vue de trésorier est qu'on ne pourra pas continuer comme cela dans les années à venir.

Des solutions existent, elles ne sont certes pas dans les habitudes prises au cours des années passées mais il faudra en passer par là pour retrouver une certaine sérénité dans l'organisation du Gala.

Recettes du Budget prévisionnel :

Les cotisations se montent à 70 000€ pour cette année soit 5 000€ de plus que réalisé l'an passé.

Il y a un projet d'achat et de revente de maillots pour la marche Nordique pour 500€.

Toujours pour la Marche Nordique un stage de 4 jours est prévu au Luxembourg pour 5200€, sans prise en charge de l'ASLS.

Concernant les remises de cotisations, nous avons pour 1900€ dont

- 490€ pour 7 Pass Sport contre 22 l'an Passé (Le Pass Sport est un dispositif de l'état)
- 210€ de Tickets loisirs qui est un dispositif de la CAF de l'Essonne
- 100€ pour la Rosière, réduction ASLS
- 1100€ pour le dispositif LABAZ de la Région pour les jeunes de 15 à 17 ans

Pour information ces dispositifs sont assez lourds administrativement.

Nous avons demandé une subvention de 400€ à la FNSMR pour l'organisation d'un stage de marche Nordique au Luxembourg.

Pour cette année, nous demanderons certainement une subvention communale de 5600 €.

A ce jour nous avons 184 Sarmates adhérents à l'association soit $184 \times 12 = 2208$.

Et pour nos 11 adhésions Musique Sarmates $215 \times 11 = 2365$. Dans cette demande sera incluse une demande de subvention de 1000€ pour l'aide aux frais importants du Gala de Danse.

La Mairie de Roinville subventionne aussi nos adhérents de Roinville soit 45 adhérents pour 540€

Les adhésions (12€) des 191 adhérents n'habitant pas à Sermaise ou Roinville s'élèvent à 2300€.

Les inscriptions de la Nordique Francilienne prévues pour 2 200€ seront directement encaissées par l'ASLS alors que les années précédentes la FNSMR encaissait les inscriptions. Pour la Nordique Francilienne nous avons clarifié la répartition des tâches et responsabilités entre le comité régional de la FNSMR et l'ASLS. Les bénéfices financiers de cette manifestation seront majoritairement reversés à l'ASLS.

Nous avons 5300€ de licences FNSMR et UFOLEP de prévues.

Du côté des dépenses :

Nous avons 9 prestataires auto-entrepreneurs pour une facture globale de 27 850€. Il y a un cours supplémentaires de couture et le cours de Contemporain est maintenant assuré par un prestataire.

Nous avons quasiment le même nombre de licenciés que l'an passé avec 391 licences FNSMR et 16 licences Ufolep pour le Tennis de Table pour 5300€.

En achat de matériel pour 2 500€, nous avons remplacé les 3 dernières tables de Tennis de Table et acheté 20 tapis de gym avec un support pour les tapis. Il reste les ballons de volley à commander. La section Tennis de Table remercie l'association pour l'investissement conséquent sur les tables de Tennis de Table.

Nous prévoyons 4 000€ d'achats de petit matériel dont 3 400€ de costumes pour le Gala.

Au niveau des achats alimentaires pour 1000€, il y a 650 € pour la Nordique Francilienne pour le ravitaillement et le repas des bénévoles.

Au niveau de la ligne sous-traitance, il y a 7000€ pour la partie Son et lumière du Gala.

Les abonnements aux plateformes pour 700€ concernent notre logiciel Internet IONOS et AssoConnect pour la gestion des adhérents et la comptabilité.

Il est prévu 2300€ pour la location du centre culturel pour le Gala.

Le budget Personnel extérieur à l'association concerne notre prestataire pour la Paie 3000€ et 800€ pour les visites médicales des salariés.

La rémunération de nos salariés est prévue à hauteur de 27 000€ et les charges patronales pour 9 600€.

La part des dépenses de personnel avec les charges (salariés et prestataires) a un montant de 64 450€, soit 63% de nos dépenses.

3.5 Conclusion :

La saison 2024/2025 se termine à l'équilibre financier.

L'augmentation de 10€ des cours de gym adultes nous permettra de parvenir à l'équilibre pour l'ensemble des activités sportives.

Il nous reste à trouver des solutions pour revenir à une situation viable financièrement pour le Gala de danse pour les années à venir.

Le rapport moral du Trésorier est adopté à l'unanimité.

4) Élection du conseil d'administration :

Le conseil est renouvelable par moitié tous les deux ans.

Il y a cette année 6 sortants : M. Jean-Christophe Papin, M. Richard Silva Ramos, Mme Cécile Roger-Chevalier, Mme Aurore Garnier, Mme Caroline Bruandet , Bertrand Houel

Nous avons 1 membre du CA qui ne se représente pas Mme Caroline Bruandet

Les autres membres reconduits sont : Mme Carole Gilot , M. Jean-Charles Benay , Mme Magalie Renault, M. Christophe Lux, Mme Laurence Balleras.

M Jean-Charles Benay démissionne pour laisser une place au CA

Le conseil d'administration peut être composé au maximum de 12 membres ; nous avons 3 postes ouverts.

Madame Laura Antono Trépeau , monsieur Alexandre Igert et monsieur Nicolas Lecubin se proposent pour rejoindre le CA

Les candidatures et le renouvellement du conseil d'administration sont adoptés à l'unanimité.

Remerciement à Caroline Bruandet qui quitte le conseil d'administration et la responsabilité de la section marche Nordique.

Caroline a été adhérente à la section cap pendant de nombreuses années avec des participations aux courses comme le marathon de la Rochelle. Elle a intégré le CA en 2017 et est à l'origine de la création de marche Nordique au sein de l'ASLS. Elle a été responsable jusqu'à cette année de la section, a favorisé la formation d'encadrant par le CRSMR. Elle est à l'origine de la Nordique Francilienne en partenariat avec le CRSMR. Elle a favorisé notre prise de licence (assurance pour les adhérents) à la FNSMR.

Elle se tourne vers d'autres activités, le golf et la joie des petits enfants. Elle reste adhérente à la section Marche Nordique de l'association.

Merci pour ces années de bénévolat et surtout bonne suite dans tes nouvelles activités.

5) Questions diverses :

Tenue du Gala de Danse 2026 et année à venir

Il va falloir mener une réflexion plus globale sur l'organisation du gala dans les années à venir.

La séance est levée à 16h00

Le Président
M. Houel



Le Trésorier
Mr Silva Ramos



La Secrétaire
Mme Roger-Chevalier

